

Rapport d'activités 2017-2018 d'EUROCEF

Comité Européen d'Action Spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie

OING auprès du Conseil de l'Europe

Préambule :

Lors de l'année écoulée, les points d'attention d'EUROCEF se sont portés sur :

- le renforcement du partenariat auprès de collègues italiens et roumains autour de projets européens communs,
- le renforcement de notre présence et collaboration au Conseil de l'Europe
 - via notre participation aux sessions et aux groupes de travail des commissions thématiques,
 - via l'accueil et l'accompagnement des étudiants lors des formations que nous organisons,
 - via la transmission à nos réseaux de publications, directives, recommandations, forums européens,
 - via notre mandat renouvelé en tant qu'administrateur à OING Service,
- une vigilance concernant l'accueil et l'accompagnement des MENA en France et en Europe et notre attention aux citoyens solidaires poursuivis,
- la formation sur le fonctionnement des institutions européennes auprès d'étudiants et de professionnels, qui reste un vecteur d'échanges et de promotion dans la construction de l'Europe sociale.
- Et in fine, le renforcement des membres à l'AG et au CA d'EUROCEF en privilégiant l'accueil des plus jeunes.

1. Réunions organisées :

CA du 20/01/2018 - Paris

CA du 02/06/2018 - Bistrita / Roumanie

CA du 21/09/2018 - Paris

CA + AG du 10/11/2018 – Paris

2. Nouvelles adhésions :

Nous avons accueilli 6 nouveaux adhérents. Parmi eux, 2 membres ont été cooptés comme administrateurs.

3. Les projets d'EUROCEF : bilan et perspectives

3.1. Projet de formation européenne :

Accord de principe d'EUROCEF au projet initié par nos partenaires italiens en collaboration avec nos partenaires roumains, la Bulgarie et l'Allemagne (à confirmer pour ces derniers) dans le cadre du programme Erasmus +, action clé 2 : coopération pour l'innovation et échange de bonnes pratiques / alliances sectorielles de compétences.

« Ce projet vise à normaliser et à renforcer, dans une dimension européenne, les compétences professionnelles des éducateurs qui exercent leurs activités dans le cadre du système de protection et d'inclusion des mineurs dans des conditions de fragilité sociale et/ou psychologique.

En particulier, les éducateurs qui travaillent dans les services et dans l'assistance socio-éducative et sociale aux mineurs et aux jeunes adultes ». [Extrait de l'avant-projet réalisé notamment par Stefania Cotoi, l'Association Don Bosco et l'Association Il Fiore di Deserto].

Le projet sera introduit auprès de la Commission Européenne dans le courant 2019.

3.2. Projet « Advances » :

Engagement d'EUROCEF comme partenaire au projet de Master Erasmus Mundus en Travail social déposé en mai 2018 par le Consortium des Universités dont celle de Nanterre, projet financé sur 3 ans par l'UE.

EUROCEF s'engage à accompagner et à guider les étudiants en formation au Conseil de l'Europe et à favoriser la recherche de terrains d'enquête pour ceux-ci (en lien avec les sujets de mémoire).

3.3. Commission Formation :

Le travail de la commission s'est essentiellement déroulé dans deux directions :

- **La poursuite de nos prestations de formation** en direction des associations et instituts de formation du secteur social. Depuis notre dernière assemblée générale d'octobre 2017, nous avons réalisé :

- 3 journées, en fin d'année 2017, à l'IRTS de Montrouge (dont une journée de visite du Conseil de l'Europe à Strasbourg) auprès des étudiants en Master des organisations sanitaires et sociales
- 3 autres journées courant 2018 à l'IRTS de Montrouge pour les étudiants de la même formation (promotion suivante).

Le rapprochement de ces deux séries d'intervention tient au fait que, depuis quelques années, les étudiants nous faisaient part de leur regret que notre formation intervienne à la fin du Master 2, ce qui ne leur permettait pas d'intégrer dans leur mémoire de fin d'études les apports de nos interventions.

Notre proposition d'inscrire notre formation plus tôt dans le cursus du Master 2 a été entendue par l'IRTS, ce qui explique ce chevauchement sur une même année

- ½ journée à l'EFPP Paris
- 2 jours à l'Université de Paris Nanterre La Défense (dont une journée à Strasbourg) auprès des étudiants en Master 1 de Sciences de l'Education.

Nos interventions portent sur la présentation des institutions européennes et sur les politiques sociales qui en émanent ainsi que sur l'impact de ces dernières sur l'exercice du travail social en France.

On notera que nous n'avons toujours pas réussi à proposer nos formations dans d'autres pays que la France, en raison de plusieurs facteurs qui sans doute se cumulent et demanderaient à être analysés :

- Le faible nombre de nos intervenants (essentiellement francophones)
- Notre moindre connaissance des législations des autres pays
- Notre difficulté à sensibiliser nos adhérents des autres pays (notamment en Belgique et en Suisse, pays francophones).

Pour 2019, la formation à l'IRTS de Montrouge est d'ores et déjà programmée et on peut penser qu'il en sera de même pour les deux autres sites.

Rappelons que ces prestations de formation constituent une ressource, qui, au-delà des cotisations de nos membres, permet de financer les activités de notre Comité.

3.4. Réclamations collectives :

EUROCEF est habilité à déposer des réclamations collectives contre les Etats ne respectant pas leurs engagements par rapport à la Charte sociale européenne qu'ils ont ratifiée.

C'est ce que nous avons fait début 2015 contre la France au regard des conditions d'accueil et d'accompagnement des mineurs migrants non accompagnés.

La réclamation a été jugée recevable en juin 2015. Depuis cette date, et jusqu'en juin 2016, différents mémoires sont venus alimenter tant la position d'EUROCEF que la défense du Gouvernement français.

La décision du Comité européen des droits sociaux, qui conclut à la violation de plusieurs articles de la Charte sociale européenne par la France, a été transmise au Comité des Ministres le 24 janvier 2018. Ce dernier a adopté une résolution le 26 septembre 2018 dans laquelle notamment il :

- *prend note de l'engagement du Gouvernement français de mettre la situation en conformité avec la Charte et des informations qu'il a communiquées à ce sujet,*
- *appelle de ses vœux que la France fasse état, lors de la présentation du prochain rapport relatif aux dispositions pertinentes de la Charte, de tout nouvel élément concernant leur mise en œuvre.*

Les documents relatifs à cette réclamation N° 114/2015 sont consultables sur le site du conseil de l'Europe en suivant le lien suivant : https://www.coe.int/fr/web/turin-european-social-charter/processed-complaints/-/asset_publisher/5GEFkJmH2bYG/content/no-114-2015-european-committee-for-home-based-priority-action-for-the-child-and-the-family-EUROCEF-v-france?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Ffr%2Fweb%2Fturin-european-social-charter%2Fprocessed-complaints%3Fp_p_id%3D101_INSTANCE_5GEFkJmH2bYG%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26p_p_col_id%3Dcolumn-4%26p_p_col_count%3D1

3.5. Projet ABEONA :

Diffusion des recommandations relatives à l'insertion professionnelle des jeunes dans les réseaux et auprès d'instances européennes.

3.6. Renforcement du partenariat :

- Organisation du CA d'EUROCEF de juin 2018 à Bistrita en Roumanie en vue de collaborations futures. Visite du centre d'intervention précoce de la Fondation Inocenti, du Centre de Protection de l'enfance de Bistrita, du Centre d'éducation de Lacrima.
- Organisation d'une rencontre à Rome en août 2018 entre les représentants d'EUROCEF et nos partenaires italiens (Association Don Bosco, Il Fiore del Deserto Borgo Don Bosco et Stefania Coboï).

Deux thématiques feront l'objet d'une attention commune : la formation européenne des éducateurs dans le cadre du Programme Erasmus + et l'intervention précoce auprès de la petite enfance.

4. Le Conseil de l'Europe

- Participation d'EUROCEF aux différentes commissions thématiques de la Conférence des OING.
Dont notamment :
 - Le groupe transversal sur la pauvreté. Ce groupe aborde la question du logement, en accord avec l'Art. 31 de la Charte Sociale.
 - Le groupe de travail sur les droits de l'enfant. Retrait de la coordination d'EUROCEF en juin 2018.
- Participation des membres d'EUROCEF au projet du Code de Conduite de la Conférence des OING en vue de renforcer la bonne gouvernance de la Conférence ainsi que sa légitimité en tant qu'organe et pilier du Conseil de l'Europe.
- Représentation d'EUROCEF au sein d'OING Service au Conseil de l'Europe. Remise du mandat de secrétaire de Michel Julien, membre, et élection en tant qu'administratrice de Maryne Bruneau.
- Fin et renouvellement du mandat d'EUROCEF au sein de la Conférences des OING. Remise du mandat de Michel Julien lors de la session de juin 2018. Hélène Garrigues reste effective et Maryne Bruneau devient suppléante.
- Réélection d'Anna Rurka, vice-présidente d'EUROCEF, en tant que Présidente de la Conférence des OING (janvier 2018).

5. Participation des membres aux réunions, séminaires, visites et conférences

- Forum interactif « Market Place Société Numérique » le 25/01/2018 à Strasbourg – via Partenariat belge.
Présentation par l'école supérieure « Hennalux » du projet « Serious Game » (l'e-inclusion des jeunes d'aujourd'hui comme vecteur d'intégration professionnelle, sociale et culturelle des adultes de demain).
- Participation des membres à la journée internationale de la radicalisation de la pauvreté à Strasbourg le 17 octobre 2018.

6. Entreposage des Archives d'EUROCEF

Constituée en 1988, notre OING génère son lot d'archives à rassembler, à classer et à entreposer et ce, afin que ne se perde pas la mémoire de l'Association. Nous sommes donc toujours à la recherche de tout lieu sécurisé !

Pour le Comité EUROCEF,
Viviane Theys,
Présidente